

NOS VALEURS

INNOVATION
EXCELLENCE
INTÉGRITÉ
ÉCOUTE
ESPRIT D'ÉQUIPE
ENGAGEMENT RESPONSABLE

EDITO

Avancer ensemble, avec lucidité et ambition

“Dans un contexte incertain, le rôle du Syndicat des Côtes du Rhône est plus que jamais d’être un repère, un soutien et un moteur. Nous faisons face à des défis majeurs : baisse de la consommation, adaptation au changement climatique, pression économique sur les exploitations. Ces réalités, nous ne les ignorons pas, nous les affrontons, avec responsabilité.

Mais au-delà des urgences, notre ambition est claire : bâtir un avenir solide, durable et collectif. C’est le sens de notre engagement en matière de RSE. Car préparer demain, c’est aussi défendre aujourd’hui une viticulture juste, respectueuse des femmes et des hommes qui la portent, et des terroirs qui l’inspirent.

Nous avons des fondations solides: une appellation reconnue, des professionnels compétents, et une vraie envie de faire évoluer notre modèle.

La transition est une opportunité. Celle de réaffirmer notre identité, de mieux valoriser notre travail, et de répondre aux attentes de notre époque. Nous avons toutes les cartes en main.”

Damien Gilles,
Président du Syndicat des Vignerons des Côtes du Rhône.

NOTRE HISTOIRE

Créé le 4 avril 1929 par le Baron Le Roy pour **défendre les intérêts régionaux et locaux de la viticulture** des AOC des Côtes du Rhône, le Syndicat Général des Côtes du Rhône **soutient au quotidien** les vignerons des AOC des Côtes du Rhône par un appui technique, juridique et politique.

Le 15 juin 2007, le Syndicat Général a été reconnu par l’Inao Organisme de défense et de gestion (ODG) des Appellations **Côtes du Rhône et Côtes du Rhône Villages** et le 23 juillet 2014, ODG pour les **Indications géographiques (IG) Eau-de-vie de vin et Eau-de-vie de marc des Côtes du Rhône**. Il compte aussi parmi ses adhérents la totalité des ODG de **Crus des Côtes du Rhône**.

Nos engagements

Engagé dans une démarche de **Responsabilité Sociétale des Entreprises** depuis le début de l’année 2022, le Syndicat développe sa politique qualité dans le respect de ses engagements fondamentaux.

- Il assure une **représentation politique forte** auprès du vignoble et de ses parties prenantes;
- Il garantit la **défense des vignerons et des appellations des Côtes du Rhône**;
- Il concourt à **l’évolution qualitative** des appellations des Côtes du Rhône;
- Il optimise les **services aux vignerons et simplifier les démarches administratives**;
- Il assure une **performance opérationnelle et durable** du Syndicat;
- Il assure une **qualité de communication** au vignoble.

MISE À JOUR EN MARS 2025

NOTRE DÉMARCHE RSE



6 rue des Trois faucons
CS 60 093 - 84918 Avignon Cedex 9

www.syndicat-cotesdurhone.com

Engagé dans
une démarche
Responsabilité
Sociétale des
Entreprises

 **Vignerons
des Côtes du Rhône**

NOS MISSIONS

Le Syndicat assure notamment les **missions d'intérêt général** suivantes :

- Contribuer à la **préservation et la mise en valeur** des terroirs, des traditions locales et des savoir-faire, ainsi que des produits qui en sont issus ;
 - Choisir un **organisme de contrôle** et participer à la mise en oeuvre des plans de contrôle ;
 - Élaborer les **projets de Cahiers des charges** de production et contribuer à leur application ;
 - Mettre en oeuvre les **décisions de l'Inao** qui le concerne.
 - Participer aux actions de **défense et de protection du nom**, du produit et du terroir ;
- Par ailleurs, le Syndicat mène toute action de **défense des intérêts de ses membres** et met en place tout service, formation ou activité de nature à **faciliter l'activité professionnelle des vignerons**.

NOS AMBITIONS

MAINTENIR UNE GOUVERNANCE ENGAGÉE ET RESPONSABLE

Le Syndicat s'engage à fournir les moyens et les ressources nécessaires pour **déployer le plan stratégique des Côtes du Rhône** en s'appuyant sur une **démarche d'amélioration continue** centrée sur une écoute attentive de ses adhérents et de ses parties prenantes.

1 Président



18 membres du Bureau
+ 1 représentant des JA



104 membres du Conseil d'administration
+ 72 suppléants



282 membres de l'Assemblée générale



ASSURER UNE REMUNERATION JUSTE ET DURABLE DES VIGNERONS

Le Syndicat veut **assurer une rémunération juste et durable** des vignerons des Côtes du Rhône.

Pour cela, il porte et défend au national plusieurs sujets :

- Faire **évoluer la loi Egalim** pour sécuriser les contrats et mieux prendre en compte les coûts de production ;
- Intégrer, via des accords de durabilité, la fourniture par les interprofessions d'**indicateurs de tendance sur les prix du vin en vrac labellisé** (AB, HVE, ...) (article 210 bis du règlement OCM) ;
- Permettre aux interprofessions de fournir des **indicateurs facultatifs sur l'orientation des prix concernant la vente de raisins** (Article 172 ter du Règlement OCM) ;
- Rendre la filière viticole **éligible aux Organisations de Producteurs (OP)**.

CHIFFRES 2024



2000 abonnés au magazine syndical Le Vigneron des Côtes du Rhône

52 newsletters hebdomadaires/an diffusées à 5000 destinataires



8 partenaires accompagnateurs pour la vitiforestierie

1 800 hectares paturés sur l'aire des Côtes du Rhône en Vaucluse



60% des volumes labellisés HVE ou BIO

858 entreprises viticoles engagées au sein des deux structures collectives HVE



80% des salariés satisfaits/ très satisfaits de leur bien-être au travail



90% des collaborateurs satisfaits de la communication interne



91% des salariés ont bénéficié d'une formation



44% de nos fournitures bureau écoresponsables

DEVENIR UNE RÉFÉRENCE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIÉTALE

Le Syndicat des Vignerons des Côtes du Rhône souhaite que les appellations des Côtes du Rhône deviennent une référence environnementale et sociétale en :

- Favorisant la **biodiversité** au vignoble ;
- Accompagnant la **transition agroécologique** des structures ;
- Développant la **communication environnementale**.

MOBILISER UNE ÉQUIPE DYNAMIQUE ET COMPÉTENTE POUR LES VIGNERONS

Unis autour d'un **engagement commun**, la défense de nos appellations et de nos vignerons, nous privilégions l'**implication de tous les collaborateurs** notamment en favorisant la reconnaissance et l'amélioration des compétences, mais aussi en procurant un **environnement de travail respectueux** de tout un chacun.